FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 98-604 DU 10 DECEMBRE 1998

portant approbation du bilan et des comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 de l'ONASA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique;
- Vu la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996;
- Vu le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- **Vu** le décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement rural ;
- Vu le décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;
- Vu le décret 96-452 du 17 octobre 1996 portant modification des statuts de l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (ONASA);

Sur proposition du ministre du Développement rural;

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 25 novembre 1998;

DECRETE:

Article 1er. - Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 de l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (ONASA) tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 1998

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de

l'emploi

Abdoulave BIO-TCHANE .-

Le ministre des Finances,

Albert TEVOEDJRE.-

Le ministre du Développement rural,

Saley G. SAKA.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MDR 4 MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.